



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 65791

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la formation des enseignants chargés de l'aide rééducative. Les résultats de la recherche conduite par l'université Paris-Descartes ont démontré l'intérêt des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) pour lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire en travaillant l'ensemble des compétences de l'élève. Cependant la fermeture de la plupart des centres de formation, la diminution du nombre de départs en stage pour la présente année, ajoutées au statut précaire des 1 500 postes actuellement sédentarisés, semblent en pratique venir contredire les conclusions révélées par l'étude. Ainsi face à l'inquiétude des syndicats enseignants de sa circonscription, il lui demande par quels moyens il entend promouvoir les RASED en France, et plus particulièrement en Haute-Savoie, en ce qu'ils constituent aujourd'hui un complément d'enseignement de qualité et une condition indispensable à la réussite scolaire des élèves qui se trouvent en difficulté.

Texte de la réponse

L'appel à candidatures d'enseignants pour suivre une formation spécialisée en 2010-2011 a été adressé aux IA-DSDEN courant décembre 2009. Ceux-ci, en fonction des besoins dans leur département, déterminent le nombre de personnes autorisées à suivre cette formation et dans quelle option. La circulaire n° 2009-088 du 17 juillet 2009 est venue très récemment actualiser les missions des enseignants spécialisés et le mode de fonctionnement des RASED. Dans ce contexte, il n'est pas envisagé de fermeture des centres de formation. La diminution du nombre de départs en formation constatée cette année en options E et G est conjoncturelle, liée à la suppression des 1 500 postes de RASED. Après la restructuration de la rentrée 2009, le département de la Haute-Savoie dispose de 12 postes G. Par ailleurs, compte tenu de la vacance probable d'un de ces emplois, le départ d'un personnel enseignant en stage de spécialisation option G est envisagé, dans le cadre de la préparation de la rentrée 2010.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65791

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11605

Réponse publiée le : 18 mai 2010, page 5547